

Bilan de l'activité des délégué-e-s PSPS

Rapport 2014-2015

Préambule

Le présent rapport est destiné aux directions des établissements scolaires, aux membres des équipes PSPS (délégué-e-s PSPS, médiatrices-teurs scolaires, médecins scolaires, infirmier-e-s scolaires) et à toute personne intéressée par les activités de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS). Il s'inscrit dans une série de rapports d'activités issus des « bilans annuels d'activité » des membres des équipes PSPS. Les données restituées dans ce rapport ont pour objectifs de rendre visible l'activité des fonctions exercées au sein des établissements scolaires, d'ajuster les ressources nécessaires aux besoins de terrain et de rendre compte aux autorités cantonales.

1. Relevé de l'activité

Les écoles du canton de Vaud (secteurs de l'obligatoire, du post-obligatoire et de l'enseignement spécialisé) bénéficient de 117 délégué-e-s PSPS (107 en 2013-2014) pour élaborer et conduire des projets de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. 67 bilans (39 en 2013-2014) ont été adressés à l'Unité PSPS, représentant 81 délégué-e-s PSPS (certaines écoles ont la chance d'avoir deux délégué-e-s).

Ce nombre de bilans reçus, en forte augmentation par rapport à l'année scolaire précédente, est réjouissant et accroît la représentativité de la réalité vécue (satisfactions, préoccupations, suggestions, attentes) par les délégué-e-s PSPS sur le terrain. C'est donc à partir des documents qui nous ont été transmis et de la richesse de leur contenu, que la synthèse qui suit a été rédigée. Les tableaux ci-dessous démontrent cette répartition par secteur d'enseignement.

Tableau 1 - Bilans attendus/reçus

	DGEO	DGEP	OES	TOT
Bilans attendus	88	31	2	-
Bilans reçus	55	10	2	67
Taux de réponse (%)	62	32	-	-

Tableau 2 - Nombre de délégué-e-s PSPS

	DGEO	DGEP	OES	TOT
Nombre de délégué-e-s PSPS	94	21	2	117
Nombre de délégué-e-s PSPS ayant rempli le bilan	67	12	2	81
Proportion délégué-e-s PSPS ayant rempli le bilan (%)	71	57	100	-

Le tableau 2 montre qu'un peu plus des deux tiers des délégué-e-s PSPS (71%) de la DGEO ont rempli leur bilan. Ce chiffre traduit une importante augmentation des bilans reçus par rapport à l'année 2013-2014 (42%). Cette augmentation est peut-être due au fait que ce bilan est peu à peu intégré à part entière dans cette fonction et n'est plus perçu comme redondant par rapport au bilan de l'activité de l'équipe PSPS.

En revanche, si plus de la moitié (57%) des délégué-e-s de la DGEP ont retourné leur bilan, ce chiffre est en diminution par rapport à l'année scolaire précédente (69%). L'explication de ce repli se justifie peut-être par l'arrivée d'un grand nombre de délégué-e-s PSPS dans ce secteur de l'enseignement (+ 61%) et du manque d'importance accordée à ce bilan.

Tableau 3 – Périodes de décharges et temps octroyé/consacré pour l'ensemble des délégué-e-s PSPS par année scolaire

	DGEO 67 délégué-e-s PSPS	DGEP 12 délégué-e-s PSPS
Nombre total de périodes de décharges octroyées pour l'activité durant l'année scolaire	4'560	722
Nombre total d'heures octroyées pour l'activité durant l'année scolaire	7'980	1'444
Nombre total d'heures consacrées à l'activité durant l'année scolaire	7'909	1'186

Tableau 4 – Moyennes des périodes de décharges octroyées/consacrées par délégué-e-s PSPS et par semaine

	DGEO 1 POE = 105 minutes	DGEP 1 POE = 120 minutes
Moyenne des périodes de décharges octroyées pour l'activité par délégué-e et par semaine	1.79	1.58
Moyenne des périodes de décharges consacrées pour l'activité par délégué-e et par semaine	1.78	1.30

Un regard rétrospectif sur l'année scolaire précédente permet de constater une augmentation de 0.22 de périodes de décharge par délégué-e PSPS (1.57 en 2013-2014 et 1.79 en 2014-2015) à la DGEO et une diminution à la DGEP (1.77 en 2013-2014 et 1.58 en 2014-2015).

L'absence de données concernant l'OES, dans les deux tableaux ci-dessus, se justifie par le fait que seul-e-s deux délégué-e-s PSPS exercent ce mandat dans ce secteur de l'enseignement, pour lequel-elle-s aucune période de décharge n'est octroyée, ces personnes exerçant cette activité sur leur temps d'enseignement.

L'analyse des chiffres donnés au tableau 3 et 4 démontre également que les délégué-e-s PSPS de la DGEO ont rempli leur mandat puisque le temps consacré à leur activité correspond au temps imparti pour le faire (-0.01 d'écart). En revanche, un petit décalage apparaît au niveau des délégué-e-s de la DGEP qui n'ont pas totalement employé le temps mis à leur disposition (- 0.28 d'écart). Ce décalage s'explique peut-être par l'imprécision de certaines données reçues ou le fait que le temps n'est jamais complètement décompté lors d'une activité et donc ne représente pas la juste réalité du travail accompli.

2. Commentaires et suggestions concernant le fonctionnement du réseau cantonal ou régional :

43 questionnaires ont relayé un ou plusieurs commentaires à ce sujet. La majorité des commentaires sont positifs quant au fonctionnement et à l'organisation du réseau, que cela soit sur le plan cantonal ou régional. Plusieurs facteurs de satisfaction sont mentionnés, tels que la bonne communication entre les différents partenaires (délégué-e-s PSPS, répondantes régionales, responsable cantonal), la qualité des relations décrites comme étant cordiales, le soutien ressenti et vécu lorsque celui-ci est demandé.

1 commentaire relève la difficulté à se mobiliser au niveau cantonal quand le délégué PSPS est dans une phase de construction de projet PSPS.

Le responsable cantonal et les répondantes régionales sont cités à plusieurs reprises comme ressources, tout comme les délégué-e-s PSPS entre eux-elles.

Sur le plan régional, les rencontres sont qualifiées d'enrichissantes, utiles et stimulantes. Sont particulièrement appréciés les rencontres et les échanges avec les collègues (autour des projets PSPS en cours), ainsi que la présence d'intervenant-e-s externes (p. ex. Mmes Sonia Lucia et Sandrine Stoudmann de l'IUMSP lors de la restitution des résultats de l'enquête sur la violence des jeunes). Ce type d'intervention donne du sens à ces rencontres régionales, qui parfois, pour certaines d'entre elles, ne sont pas toujours pertinentes et suffisamment « nourrissantes ». Ce besoin d'interventions à thèmes et de nouveautés est exprimé par une partie des délégué-e-s PSPS.

Concernant la fréquence de ces rencontres régionales, la moitié des 8 commentaires reçus confirme que la fréquence est adaptée. L'autre moitié relève des problèmes de disponibilité d'agenda tels charge de travail, fonction de doyen, difficulté de trouver un moment convenant à toutes et tous, séances régionales pas une priorité.

La journée cantonale à Crêt-Bérard, en équipe PSPS, a été perçue de manière positive par la majorité des délégué-e-s PSPS ayant renvoyé leur bilan. Cette configuration interdisciplinaire a de nouveau, comme lors des journées DIGOS, convenu au plus grand nombre et est considérée comme enrichissante, utile et en lien avec des thèmes correspondant aux besoins des membres de l'équipe. Un-e délégué-e regrette toutefois la collusion avec les épreuves cantonales de références (ECR), qui a empêché la participation à cette journée. Un-e autre délégué-e exprime le souhait de voir s'organiser ce type de rencontre au sein même de sa région.

Quelques aspects administratifs sont relevés, tels que le besoin de recevoir les réponses aux demandes de subsides par le canal du courriel, ou encore les difficultés rencontrées lors du remplissage de documents (bilans, inscriptions, etc.) informatiques à renvoyer par internet.

3. De quelles ressources de l'Unité PSPS avez-vous besoin ?

Trois types de ressources sont exprimés par les délégué-e-s PSPS :

1. Un soutien financier pour les projets PSPS.
2. Un soutien en termes de visibilité des ressources existantes : projets déjà réalisés particulièrement pertinents, prestations ou partenaires externes validés, liste d'idées, d'activités et d'animation en lien avec une thématique, articles sur différents thèmes, un meilleur document de base et de travail sur le programme « Prévention des dépendances ».
3. Un soutien en cas de soucis dans l'équipe PSPS (rôles, fonctions vacantes, tensions, etc). Ressort également un besoin de soutien dans l'accompagnement et l'expertise dans la construction de projets PSPS. Une équipe a apprécié le soutien de l'Unité PSPS, mais relève que « les formulaires administratifs sont trop contraignants, ce qui peut décourager les démarches ». Une autre demande « moins de censure » au niveau des projets PSPS.

Deux commentaires relèvent l'utilité du site de l'Unité PSPS ainsi que la liste des prestataires externes.

4. Demande de thèmes de formation continue sur le plan régional ou cantonal

Les demandes de thèmes de formation continue ayant passablement évolué depuis le précédent bilan de 2013-2014, il n'a pas été possible de reprendre exactement les mêmes catégories cette année. Internet et les réseaux sociaux, ainsi que les diverses formes de violence et de harcèlement, viennent en tête des préoccupations actuelles. A relever que ces problématiques sont souvent liées, comme par exemple, le harcèlement via internet et les réseaux sociaux (cyber-harcèlement).

Tableau 4 – Thématiques de formation continue issues des mots-clés reçus

Thématiques	Fréquence	Mots-clés
Technologies, réseaux sociaux	11x	danger, dérives, source de conflits, dommages et abus en classe, prévention transdisciplinaire, partenariat école-famille, pistes pratiques
Violence et harcèlement (y compris cyber-harcèlement)	24x	Internet, réseaux sociaux, violence verbale et physique, mobbing (dans la cour chez les 1 ^e à 4 ^e), maltraitance (familiale, physique, psychique, sexuelle), abus sexuel, sexting, racisme, incivilités, comprendre, dépister, prévenir, intervenir
Climat scolaire	12x	dynamique de classe, sentiment d'appartenance, bien vivre ensemble, interculturalité, intégration des enfants différents, respect de soi et des autres, outil « Vers le Pacifique », estime de soi
Bien-être du corps enseignant	6x	prévention de l'épuisement des enseignant-e-s, burn out, bien-être et santé, violence institutionnelle (mise en application de la LEO)
Dépendances	3x	fumée, cannabis, consommations problématiques diverses
Alimentation	2x	activités de cuisine, jardin d'école

Thématiques	Fréquence	Mots-clés
Motivation des enseignants pour les projets PSPS	2x	motiver les enseignant-e-s à s'engager dans des projets PSPS, mobiliser les forces et convaincre
Autres	9x	Sciences neuro-affectives et émotions chez l'enfant, enfant HPI, faire un sondage, évaluer un projet, impact sur le climat scolaire, témoignages d'expérience avec des intervenants externes, besoin de formation pour l'équipe PSPS, implication des élèves dans les projets PSPS

5. Formation et qualité des projets PSPS

Tableau 5 – Nombre de délégué-e-s PSPS formé-e-s/non formé-e-s ayant répondu au bilan

	2014-2015				2013-2014			
	DGEO	DGEP	OES	Total	DGEO	DGEP	OES	Total
Nb de délégué-e-s PSPS formé-e-s	47	7	0	54	24	6	0	30
Nb de délégué-e-s PSPS non formé-e-s	20	5	2	27	15	3	1	19
Proportion de délégué-e-s PSPS formé-e-s (%)	70.1	58.3	0	66.6	61.5	66.7	0	61.2

La question de la formation des délégué-e-s PSPS continue d'interpeller malgré une légère progression entre les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015 (tableau 6). En effet, globalement le nombre de délégué-e-s formé-e-s augmente (+ 5.4%), particulièrement grâce aux délégué-e-s de la DGEO (+ 8.6%). En revanche à la DGEP, le nombre de délégué-e-s formé-e-s diminue entre ces deux années (- 8.4%).

6. Discussion et conclusion

L'augmentation du nombre de bilans reçus pour cette année scolaire 2014-2015 est réjouissante mais ne traduit que partiellement l'activité des délégué-e-s PSPS, puisque 36 d'entre eux-elles n'ont pas retourné leur bilan. Ce trop faible retour reste un véritable problème et ne permet pas de montrer toute la réalité des personnes qui exercent cette fonction.

Pour rappel, les objectifs de ce bilan sont :

1. Entendre les besoins des délégué-e-s PSPS et dans la mesure du possible répondre à leurs attentes.
2. Connaître les conditions dans lesquelles le-la délégué-e PSPS exerce son mandat (périodes de décharge et temps consacré à l'activité).
3. Faire évoluer le réseau et son fonctionnement.
4. Rendre visible cette fonction.

Comme l'année précédente, les délégué-e-s PSPS qui nous ont transmis leur bilan, manifestent de nombreuses satisfactions quant au fonctionnement de ce réseau et expriment leur plaisir à exercer cette fonction. Ils ont une bonne perception de l'Unité PSPS et de ses membres, comme des ressources et des soutiens potentiels. Une réflexion sur la question des rencontres régionales et leur contenu (tableau 4) doit encore être menée afin d'augmenter le taux de participation et l'appréciation de certain-e-s délégué-e-s.

Concernant la qualité des projets PSPS mis en place, les constats faits lors de la synthèse des bilans 2013-2014 sont toujours valides et confirment qu'une approche théorique en lien avec la pratique de ce mandat, telle que proposées par la HEP, est indispensable. Tant les directions d'établissement que les personnes directement concernées doivent prendre conscience de cet état de fait, et faire en sorte que la formation proposée par la HEP (CAS « Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, option délégué-e PSPS ») soit suivie par les délégué-e-s pas encore formé-e-s.

Pour conclure, l'accent doit encore être mis dans l'explicitation de la raison d'être du bilan des délégué-e-s PSPS, afin que son remplissage et son retour à l'Unité PSPS soient accomplis par l'ensemble des délégué-e-s PSPS. Quant au responsable cantonal, son travail immédiat consiste tant à poursuivre son travail de persuasion et de motivation auprès des établissements d'enseignement qui n'ont pas encore de délégué-e-s PSPS, qu'à convaincre les délégué-e-s PSPS et leur direction de l'importance de la formation.